MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : WANGENBOURG-ENGENTHAL

Autres communes :

R500

Appellation : Ancien monastère d'Obersteigen

Monument(s)

Appellation : Ancien monastère d'Obersteigen

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 16/02/1930

Étendue de la protection : Chapelle d'Obersteigen : classement par liste de 1862 ; classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.